

**TARIFS 2021**

MANUTENTIONS ET AUTRES PRESTATIONS  
Tarifs exprimés en Euros, applicables au 1er Janvier 2021

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"	Mise à terre "Carénage"	Transfert Aire de Carénage - Aire Hivernage	Mise à terre "Hivernage"	Mise à l'eau	
		Sortie d'eau Nettoyage sous pression Remise à l'eau (sans calage) (forfait 1 heure) (1)	Sortie d'eau Calage sur aire de carénage (stationnement de 7 jours inclus pour les titulaires d'un contrat annuel) Nettoyage sous pression en option (2)	Transfert vers l'aire d'Hivernage Calage sur l'aire d'Hivernage	Sortie d'eau Calage sur une aire de stationnement (stationnement de 8 semaines inclus pour les titulaires d'un contrat annuel) Nettoyage obligatoire avant de se rendre en aire de stationnement - effectué par le client (1h maxi)	Depuis l'aire de carénage	Depuis une aire d'hivernage
A - B - C	0 à 6,00m	124 €	74 €	34 €	92 €	74 €	92 €
D - E	6,01 à 7,00m	148 €	87 €	43 €	111 €	87 €	111 €
F - G	7,01 à 8,00m	173 €	95 €	55 €	127 €	95 €	127 €
H - I	8,01 à 9,00m	197 €	116 €	59 €	148 €	116 €	148 €
J - K	9,01 à 10,00m	221 €	140 €	61 €	171 €	140 €	171 €
L - M	10,01 à 11,00m	245 €	167 €	75 €	205 €	167 €	205 €
N - O	11,01 à 12,00m	270 €	197 €	86 €	240 €	197 €	240 €
P - Q	12,01 à 13,00m	294 €	229 €	95 €	276 €	229 €	276 €
R - S	13,01 à 14,00m	319 €	264 €	101 €	310 €	264 €	310 €
T	14,01 à 16,00m	344 €	296 €	128 €	361 €	296 €	361 €
U	+ de 16m.	372 €	328 €	147 €	405 €	328 €	405 €

Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique. 7 jours de franchise par manutention. Au-delà: 15 € / jour.

Surcharge bateau > 20t.: + 20%

Usagers de la zone technique non titulaires d'un contrat annuel: + 10%

Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 20% du tarif de la prestation annulée

La mise à terre, ou le transfert vers un hangar de professionnel présent sur la zone technique seront facturés au même tarif que les prestations "Hivernage". De même pour la mise à l'eau qui sera facturée au tarif "depuis une aire d'hivernage".

(1) 1/2 heure supplémentaire: 38€ / (2) Nettoyage sous pression: 79€ / heure

Location de bers ou épontilles	2 jours	Semaine	Mois
Bateau de moins de 10 mètres hors tout	57	88	110
Bateau de plus de 10 mètres hors tout	73	115	140

\* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés.  
Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.  
\* L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme

En Mars, Avril, Mai et Juin:  
prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

Ne sont pas pris en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité inclus dans les contrats annuels à flot, les mois de Juillet et Août



En cas de Mise à terre, la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client, à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

En cas de Mise à l'eau, la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 nœuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites

En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'usager devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.